

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00888

Numéro SIREN : 793 408 857

Nom ou dénomination : A-FAIR

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/020215

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/020215**
n°de gestion : **2013B00888**
n°SIREN : **793 408 857 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 31/12/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A-FAIR - Société par actions simplifiée
33 route de la Chartreuse 38700 la Tronche -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1417091

Désignation de l'entreprise : A-FAIR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 33 ROUTE DE CHARTREUSE		38700 LA TRONCHE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 79340885700019		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122017	
		N-1 31122016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BC			
Autres titres immobilisés BE			
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes . CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50.000.....)	DA	50 000		50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(24 526)		(17 951)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(3 960)		(6 575)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	21 514	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			1 346
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	118 923		118 923
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	600		10 027
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 454		3 000
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	121 977		133 296
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	143 492		158 771
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	121 977		133 296
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			1 346	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A - FAIR

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	FD		FE		FF			
			FG		17 907		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		17 907	FK			FL	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP		5 008
	Autres produits (1) (11)						FQ	3	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	17 910	20 009
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	13 914	17 726	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 673	759	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*			GA	8 465	9 488	
			{ - dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	24 052	27 974
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(6 142)	(7 965)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(6 142)	(7 965)	

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	42 000 88 338	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	42 000 88 338	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	39 817 86 947	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	39 817 86 947	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 183 1 391	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	59 910 108 346	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	63 870 114 921	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(3 960) (6 575)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 008	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC DES ELEMENTS		39 817		
PDT'S CESSION DES ELEMENTS ACTIFS			42 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A-FAIR

33 ROUTE DE CHARTREUSE

38700 LA TRONCHE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

A-FAIR
33 ROUTE DE CHARTREUSE
38700 LA TRONCHE

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	143 491.75 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	17 906.66 Euros
- Résultat net comptable,	(3 959.76) Euros

Fait à MONTBONNOT
Le 16/05/2018

Philippe MACHON

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Immobilisations	83 194.88	131 476.91
Stocks et en cours		
Créances	59 127.68	26 816.69
Disponibilités	774.19	
Comptes de régularisation	395.00	477.00
TOTAL DE L'ACTIF	143 491.75	158 770.60
Capitaux propres (Dont résultat)	21 514.41 3 959.76	25 474.17 6 574.50
Provisions risques et charges		
Dettes financières	118 923.46	120 269.91
Dettes d'exploitation	3 053.88	13 026.52
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	143 491.75	158 770.60

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	17 906.66	15 000.00
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice	17 906.66 100.00	11 000.00 73.33
Marge brute globale % CA	17 906.66 100.00	11 000.00 73.33
Valeur ajoutée % CA	3 993.10 22.30	2 726.24 18.17
Excédent brut d'exploitation % CA	2 320.10 12.96	3 485.24 23.23
Résultat courant % CA	6 142.41 34.30	7 965.25 53.10
Résultat net % CA	3 959.76 22.11	6 574.50 43.83

RATIOS	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)	181.28	181.68
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	13.78	175.45
Solvabilité à court terme	0.49	0.20
Autonomie financière	0.18	0.19

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2015 12	% CA
Ventes marchandises + Production	17 906.66	100.00	15 000.00	100.00	12 978.00	100.00
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
- Marge commerciale						
+ Production vendue	17 906.66	100.00	15 000.00	100.00	12 978.00	100.00
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	17 906.66	100.00	15 000.00	100.00	12 978.00	100.00
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe			4 000.00	26.67		
Marge brute de production	17 906.66	100.00	11 000.00	73.33	12 978.00	100.00
Marge brute globale	17 906.66	100.00	11 000.00	73.33	12 978.00	100.00
- Autres achats + charges externes	13 913.56	77.70	13 726.24	91.51	14 922.75	114.98
Valeur ajoutée	3 993.10	22.30	2 726.24	18.17	1 944.75	14.98
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 673.00	9.34	759.00	5.06	66.00	0.51
- Salaires personnel						
- Charges sociales personnel						
Excédent brut d'exploitation	2 320.10	12.96	3 485.24	23.23	2 010.75	15.49
+ Autres produits de gestion courante	3.10	0.02	1.27	0.01	1.15	0.01
- Autres charges de gestion courante	0.93	0.01	1.09	0.01	2.67	0.02
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges			5 007.53	33.38		
- Dotations aux amortissements	8 464.68	47.27	9 487.72	63.25	9 474.59	73.01
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	6 142.41	34.30	7 965.25	53.10	11 486.86	88.51
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Résultat courant	6 142.41	34.30	7 965.25	53.10	11 486.86	88.51
+ Produits exceptionnels	42 000.00	234.55	88 337.52	588.92	25 384.62	195.60
- Charges exceptionnelles	39 817.35	222.36	86 946.77	579.65	22 731.79	175.16
Résultat exceptionnel	2 182.65	12.19	1 390.75	9.27	2 652.83	20.44
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	3 959.76	22.11	6 574.50	43.83	8 834.03	68.07

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2015 12	% CA
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	17 906.66	100.00	15 000.00	100.00	12 978.00	100.00
PRODUCTION VENDUE	17 906.66	100.00	15 000.00	100.00	12 978.00	100.00
70610000 LOCATION DE BATEAUX	17 906.66	100.00	15 000.00	100.00	12 978.00	100.00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	17 906.66	100.00	15 000.00	100.00	12 978.00	100.00
SOUS TRAITANCE DIRECTE			4 000.00	26.67		
60400000 ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS			4 000.00	26.67		-
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	17 906.66	100.00	11 000.00	73.33	12 978.00	100.00
MARGE BRUTE GLOBALE	17 906.66	100.00	11 000.00	73.33	12 978.00	100.00
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	13 913.56	77.70	13 726.24	91.51	14 922.75	114.98
60614000 CARBURANT BATEAUX			272.54	1.82	489.00	3.77
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	307.50	1.72				
61550000 ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR B	5 436.00	30.36	6 606.08	44.04	4 000.00	30.82
61600000 PRIME D'ASSURANCES	4 427.85	24.73	2 934.63	19.56	4 471.64	34.46
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	2 340.60	13.07	2 221.34	14.81	2 040.06	15.72
62262000 HONORAIRES JURIDIQUES					404.00	3.11
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU			109.09	0.73		
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	754.86	4.22			1 035.30	7.98
62570000 RECEPTIONS	314.42	1.76	1 674.77	11.17	1 457.62	11.23
62620000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	321.32	1.79	320.88	2.14	878.37	6.77
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	11.01	0.06	131.99	0.88	146.76	1.13
VALEUR AJOUTEE	3 993.10	22.30	2 726.24	18.17	1 944.75	14.98
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 673.00	9.34	759.00	5.06	66.00	0.51
63511000 C.E.T. = C.F.E. + C.V.A.E.	365.00	2.04	367.00	2.45	66.00	0.51
63580000 AUTRES DROITS	1 308.00	7.30	392.00	2.61		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 320.10	12.96	3 485.24	23.23	2 010.75	15.49
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3.10	0.02	1.27	0.01	1.15	0.01
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	3.10	0.02	1.27	0.01	1.15	0.01
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0.93	0.01	1.09	0.01	2.67	0.02
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	0.93	0.01	1.09	0.01	2.67	0.02
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES			5 007.53	33.38		
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOI			5 007.53	33.38		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	8 464.68	47.27	9 487.72	63.25	9 474.59	73.01
68112000 DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES	8 464.68	47.27	9 487.72	63.25	9 474.59	73.01
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 142.41	34.30	7 965.25	53.10	11 486.86	88.51
RESULTAT COURANT	6 142.41	34.30	7 965.25	53.10	11 486.86	88.51

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						-
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						-
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	102 394.33	19 199.45	83 194.88	131 476.91	48 282.03	36.72
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	102 394.33	19 199.45	83 194.88	131 476.91	48 282.03	36.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	10 820.68		10 820.68	18 000.00	7 179.32	39.89
	Autres créances	48 307.00		48 307.00	8 816.69	39 490.31	447.90
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	774.19		774.19		774.19	
	Charges constatées d'avance (3)	395.00		395.00	477.00	82.00	17.19
	Total III	60 296.87		60 296.87	27 293.69	33 003.18	120.92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	162 691.20	19 199.45	143 491.75	158 770.60	15 278.85	9.62

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

[illegible]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000.00		50 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	24 525.83		17 951.33		6 574.50	36.62
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 959.76		6 574.50		2 614.74	39.77
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	21 514.41		25 474.17		3 959.76	15.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			1 346.45		1 346.45	100.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	118 923.46		118 923.46			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599.88		10 026.52		9 426.64	94.02
	Dettes fiscales et sociales	2 454.00		3 000.00		546.00	18.20
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	121 977.34		133 296.43		11 319.09	8.49
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	143 491.75		158 770.60		15 278.85	9.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

121 977.34 133 296.43

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2016 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2015 12	% bilan
INSTALLATIONS TECHN., MATERIEL ET OUTILLAGE INDUS.		83 194.88	57.98	131 476.91	82.81	132 573.07	86.50
21535000	BATEAUX DE PLAISANCE	102 394.33	71.36	144 399.33	90.95	151 893.00	99.10
28153500	AMORT BATAUX DE PLAISANCE	19 199.45	13.38	12 922.42	8.14	19 319.93	12.61
TOTAL II		83 194.88	57.98	131 476.91	82.81	132 573.07	86.50
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		10 820.68	7.54	18 000.00	11.34		
41100000	CLIENTS	10 820.68	7.54	18 000.00	11.34		
AUTRES CREANCES		48 307.00	33.67	8 816.69	5.55	6 473.82	4.22
40100000	FOURNISSEURS	42 000.00	29.27				
44566000	TVA DED. S/ BIENS & SERVICES			1.69	0.00		
44567000	CREDIT DE TVA A REPORTER	6 307.00	4.40	2 439.00	1.54		
44567100	remboursement tva demande			6 376.00	4.02	6 376.00	4.16
44586000	TVA S/ FFNP					97.82	0.06
DISPONIBILITES		774.19	0.54			13 673.92	8.92
51200000	LYONNAISE DE BANQUE	774.19	0.54			13 673.92	8.92
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		395.00	0.28	477.00	0.30	550.12	0.36
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	395.00	0.28	477.00	0.30	550.12	0.36
TOTAL III		60 296.87	42.02	27 293.69	17.19	20 697.86	13.50
TOTAL GENERAL		143 491.75	100.00	158 770.60	100.00	153 270.93	100.00

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2016 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2015 12	% bilan
CAPITAL	50 000.00	34.85	50 000.00	31.49	50 000.00	32.62
10130000 CAPITAL SOCIAL	50 000.00	34.85	50 000.00	31.49	50 000.00	32.62
REPORT A NOUVEAU	24 525.83	17.09	17 951.33	11.31	9 117.30	5.95
11900000 REPORT A NOUVEAU	24 525.83	17.09	17 951.33	11.31	9 117.30	5.95
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 959.76	2.76	6 574.50	4.14	8 834.03	5.76
TOTAL I	21 514.41	14.99	25 474.17	16.04	32 048.67	20.91
CONCOURS BANCAIRES COURANTS			1 346.45	0.85		
51200000 LYONNAISE DE BANQUE			1 346.45	0.85		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	118 923.46	82.88	118 923.46	74.90	118 923.46	77.59
45510000 COMPTE COURANT SANDRINE DUBOIS	118 923.46	82.88	118 923.46	74.90	118 923.46	77.59
DETtes FOURNISSEURS ET COMPTes RATTACHES	599.88	0.42	10 026.52	6.32	873.80	0.57
40100000 FOURNISSEURS	599.88	0.42	10 026.52	6.32	286.98	0.19
40810000 FOURNISSEURS FACT. NON PARV.					586.82	0.38
DETtes FISCALES ET SOCIALES	2 454.00	1.71	3 000.00	1.89	1 425.00	0.93
44550000 TVA A DECAISSER	2 454.00	1.71			1 425.00	0.93
44570000 TVA COLLECTEE TN			3 000.00	1.89		
TOTAL IV	121 977.34	85.01	133 296.43	83.96	121 222.26	79.09
TOTAL GENERAL	143 491.75	100.00	158 770.60	100.00	153 270.93	100.00

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			395.00
31/12/2017 EI CCA 139 JOURS S/ 2018	395.00		
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67520000 V.C.E.A.C. IMMO. CORP.			39 817.35
31/12/2017 OD Cession / Rebut au 31/12/2017	39 817.35		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77520000 P.C.E.A. IMMO. CORP.			42 000.00
26/09/2017 VE REPR EUROBOAT 973 CAPELLI 700		42 000.00	

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
RESULTAT NET COMPTABLE	3 959.76	6 574.50
± Non flux d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	8 464.68	9 487.72
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif	2 182.65	1 390.75
Subventions d'investissements virées au résultat		
= Capacité d'autofinancement	2 322.27	1 522.47
- Prélèvements		
= Autofinancement disponible	2 322.27	1 522.47
+ Variation du B.F.R.	42 201.63	9 542.03
= Trésorerie d'exploitation	39 879.36	8 019.56
+ Ressources		
Cessions d'immobilisations	42 000.00	88 337.52
Augmentation des capitaux propres		
Augmentations des comptes courants d'associés		
Augmentations des dettes financières		
Subventions reçues		
- Emplois		
Acquisitions d'immobilisations		95 338.33
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
= Variation de trésorerie	2 120.64	15 020.37
+ Trésorerie initiale	1 346.45	13 673.92
TRESORERIE FINALE	774.19	1 346.45



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A-FAIR		33 ROUTE DE CHARTREUSE	
- SIRET	7 9 3 4 0 8 8 5 7 0 0 0 1 9	38700 LA TRONCHE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	3 960
Bénéfice imposable à 15%				
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SAFIGEC Sté d'Expertise Comptable 3 Rue de Mailly 69300 CALUIRE Tél: 04.72.00.59.60	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu LA TRONCHE
Tél:	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature DUBOIS SANDRINE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants		L9		]		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants		M1		]		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants		M2		]		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants		M3		]	KS	144 399	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV		KW		KX		
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes							LK		LL		LM		
	TOTAL III							LN	144 399	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T	
		Autres participations							8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés							1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières							1T		1U		1V			
TOTAL IV							LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OG	144 399	OH		OJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN	CO	DO	3	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO	LV	LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	MH	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	42 005	MK	102 394	ML	102 394
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM	MN	MO			
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB			
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF			
	TOTAL III		IY	NG	42 005	NH	102 394	NI	102 394
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU	M7	OW		
		Autres participations		IO	OX	OY	OZ		
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G				
TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	OK	42 005	OL	102 394	OM	102 394

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SAFEGEC

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	12 922	QA	8 465	QB	2 188	QC	19 199
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	12 922	QV	8 465	QW	2 188	QX	19 199
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	12 922	ØP	8 465	ØQ	2 188	ØR	19 199

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3						
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1						
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6						
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2						
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9						
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	05
		- titres de participation	9U	9V	9X
	Autres immobilisations financières (1)*	- autres immobilisations financières (1)*	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	10 821		10 821						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 307		6 307					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	42 000		42 000						
	Charges constatées d'avance	VS	395		395						
	TOTAUX			VT	59 523	VU	59 523	VV			
	RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	600	600							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 454	2 454							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	118 923	118 923							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	121 977	VZ	121 977					
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés								WA	
		de son conjoint				moins part déductible *		à réintégrer :		WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	
	Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										17	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN
											WO
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WS	3 960
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV	
		- imposées aux taux de 0 %								WH	
		- imposées aux taux de 19 %								WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)										2A	XA
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
		Majoration d'amortissement *								XD	
		Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC				
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)										PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI			XG	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI								
	déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN								
		XO								3 960

Désignation de l'entreprise : <u>A-FAIR</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	24 526	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	24 526	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	3 960	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	28 486	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**XU ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : A-FAIR										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(17 951)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(6 575)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG	(24 526)				
TOTAL I			OF	(24 526)	TOTAL II		ZH	(24 526)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	4 000			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	2 341			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	11 573			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	13 914			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	365			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS			9Z	1 308			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	1 673			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	3 581			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 756			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*						OB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP							
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										
	Si oui cocher 1 Sinon 0						ZR	0			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA							
	Plus-values à 15 %			JK							
	Plus-values à 19 %			JM							
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD							
Plus-values à 15 %			JN								
Plus-values à 19 %			JP								
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH								
N° SIRET de la société mère du groupe			JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : A - FAIR

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	F EUROBOAT TEMPES	42 005	2 188		39 817
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	42 000	2 183				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			2 183				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer			
Plus-values réalisées au cours de l'exercice -	Imposition répartie							
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)							
	sur 10 ans							
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)							
	TOTAL 1							
- <								

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)	
①		②	③	④	⑤	⑦
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A-FAIR

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

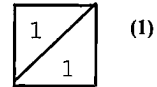
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFSPage 30
DGFIP N° 2059-E-SD 2018Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : A-FAIR										Néant ☒			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe .													
Exercice ouvert le : 01/01/2017					et clos le : 31/12/2017					Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)													
Achats										ON			
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ			
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case					EV								
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX		Effectifs au sens de la CVAE *					EY	
Période de référence					GY		GZ						
Date de cessation							HR						
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP			
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 7 9 3 4 0 8 8 5 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A-FAIR

ADRESSE (voie) 33 ROUTE DE CHARTREUSE

CODE POSTAL 38700 VILLE LA TRONCHE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique CHIRON Prénom(s) SANDRINE

Nom marital DUBOIS % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 080471 N° Département 86 Commune POITIERS Pays FRANCE

Adresse : N° 33 Voie ROUTE DE CHARTREUSE

Code postal 38700 Commune LA TRONCHE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21535000 BATEAUX DE PLAISANCE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00003 000	VEGAMAR 696-N°AVE69603A313 ` 09CGCAP CG CAP	24 863.00	120613	L 6,67	5 897.40	1 658.36	7 555.76	17 307.24	
00005 000	FC936 FRENCH BOAT MARKET 09FRENCH FRENCH BOAT MARKET	24 198.00	050613	L 6,67	5 770.63	1 614.01	7 384.64	16 813.36	
00010 000	F EUROBOAT TEMPEST sans tva Cession (42 000,00)	42 005.00 42 005.00-	211016	L 6,67	552.67	1 634.98	2 187.65 2 187.65-	39 817.35 39 817.35-	010817
00011 000	FACT EUROBOAT EXPRESSION 29 tv	53 333.33	211016	L 6,67	701.72	3 557.33	4 259.05	49 074.28	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
144 399.33					42 005.00		42 005.00	102 394.33

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
12 922.42	8 464.68			8 464.68	2 187.65	19 199.45		

A-FAIR

33 ROUTE DE CHARTREUSE

38700 LA TRONCHE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

- Attestation des comptes	1
- Analyse de votre entreprise	2
- Soldes intermédiaires de gestion	3
- Détail Soldes Intermédiaires de Gestion	4 et 5
- Bilan actif-passif	6 et 7
- Détail bilan	8 et 9
- Annexe à la liasse fiscale	10 et 11
- Du résultat à la trésorerie	12
- Liasse 2065	13 et 14
- Liasses 2050 à 2059-F	15 à 31
- Etat des Immobilisations	32

SAFIGEC

Sté d'Expertise Comptable

3 Rue de Mailly

69300 CALUIRE

04.72.00.59.60

SAS A-FAIR

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 50.000,00 Euros

Siège Social : 33 Route de Chartreuse
38700 LA TRONCHE

793 408 857 RCS de GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

**L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,
Le VINGT SEPT DECEMBRE
A 17h00
Au siège social de la société**

En sa qualité de gérant de la société, Madame Sandrine DUBOIS a établi les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Le gérant note que le résultat d'exploitation est déficitaire.

L'évolution de l'activité prévisible est positive pour le futur exercice.

La société n'a enregistré aucune activité en matière de recherche et de développement à l'actif du bilan de l'exercice écoulé.

ORDRE DU JOUR

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- l'affectation des résultats de l'exercice,
- pouvoirs à conférer pour les formalités

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après lecture du rapport de gestion, des comptes, de l'inventaire et de l'annexe, consigne et décide d'approuver les opérations résumées dans ce rapport et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui font apparaître une perte d'exploitation de 6142,00 Euros et un déficit comptable de 3960,00 €.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, il donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice écoulé.



DEUXIEME DECISION

L'associé unique consigne et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à un montant de 3960.00 Euros de la manière suivante :

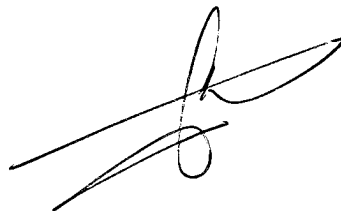
- au poste "report à nouveau" soit la somme de..... 3960,00 Euros

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires, notamment auprès du greffe du Tribunal de Commerce, et à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la ou des résolutions prises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a horizontal line and a loop.